Image not found or type unknown

retrait du titre de sejour d'un ressortissant tunisien

Par **titi91**, le **06/05/2012** à **19:04**

Je me suis mariée avec un ressortissant tunisienne en 2009. Je suis de nationalité franco tunisienne. Mon conjoint a eu sa carte de résidence de 10 ans en decembere 2010 et a quitté le domicile conjugal. Comment pourrai je lui retirer sa carte de résidence? celui ci demande le divorce à l'amiable. le divorce me garantit-il le retrait de sa carte sachant qu'on avécu ensemble qu'une seule année??
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés